



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
Délibérations de la séance du 5 décembre 2024

- **2024-35-DELIB-EHPAD de Coujon** : Mise en place d'un dépôt de garantie
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-36-DELIB-EHPAD de Coujon** : Prix des repas extérieurs
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-37-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi permanent d'« adjoint technique principal de 2^{ème} classe », à temps complet, en attente du recrutement de fonctionnaires
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-38-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de deux emplois permanents d'« aide-soignant(e) de classe normale » à temps complet, en attente du recrutement de fonctionnaires
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-39-DELIB-EHPAD de Coujon** : Autorisation de recrutement d'agents contractuels, à temps complet, sur un emploi permanent d'« adjoint technique principal de 2^{ème} classe » pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement de fonctionnaires
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-40-DELIB-EHPAD de Coujon** : Autorisation de recrutement d'agents contractuels, à temps complet, sur deux emplois permanents d'« aide-soignant(e) de classe normale » pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente du recrutement de fonctionnaires
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-41-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent d'« adjoint technique », à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-42-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de deux emplois non permanents d'« agent social » hébergement, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-43-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de deux emplois non permanents d'« agent social » soins, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-44-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de quatre emplois non permanents d'« aide-soignant(e) de classe normale » à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **2024-45-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent d'« Infirmier(e) de classe normale » à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-46-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent, à temps non complet, d' « infirmier(e) de classe normale », pour accroissement temporaire d'activité
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-47-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent d'« adjoint technique », à temps complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-48-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de quatre emplois non permanents d'« agent social» soins, à temps complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-49-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de deux emplois non permanents d'« agent social» hébergement, à temps complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-50-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création de deux emplois non permanents d'« aide-soignant(e) de classe normale », à temps complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-51-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent d'« infirmier(e) de classe normale en soins généraux », à temps non complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-52-DELIB-EHPAD de Coujon** : Création d'un emploi non permanent d'« infirmier(e) de classe supérieure en soins généraux », à temps non complet, pour assurer le remplacement d'agents indisponibles
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- **2024-53-DELIB-EHPAD de Coujon** : Convention relative aux modalités de participation financière pour l'animation de Noël des enfants du personnel de la commune de Grenade-sur-l'Adour, de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, de l'EHPAD de Coujon de Grenade-sur-l'Adour et de la commune de Bordères-et-Lamensans - Année 2024
Adopté à l'unanimité des membres présents.